

à l'approbation de la Compagnie diverses améliorations dont il avait doté cette industrie et qui se résument ainsi :

1° Importation en France du système dû au génie de Tœpfer, de Weymar ;

2° Application aux grandes orgues des jeux à anches libres qui accroissent notablement et économiquement la série des timbres antérieurement usités ;

3° Invention de plusieurs mécanismes simples propres à adoucir et à régler l'action des abrégés, à accoupler ou à désaccoupler les claviers à mains au clavier de pédales, sans interrompre les morceaux commencés ;

4° Modification radicale dans la structure et le mécanisme de la boîte d'expression, permettant d'accroître ou de diminuer la puissance du son, sans compression de l'air dans la boîte et conséquemment sans altération dans le diapason ni dans le timbre des jeux ;

5° Enfin, invention de divers appareils pour imiter d'une façon saisissante les effets du vent, de la pluie, de la grêle, de la vague et du tonnerre.

Conformément aux conclusions unanimes de cette Commission dont faisaient partie les membres soussignés, l'Académie attribua à M. Beaucourt une des médailles du duc de Plaisance, qui lui fut décernée en séance publique du 28 août 1849.

Ce fait constituait un précédent qui ne pouvait influer que d'une façon favorable sur les sentiments de la Commission. Toutefois, pénétrée de la gravité de ses devoirs, elle a rempli la mission qui lui avait été confiée avec un rigoureux scrupule ; elle a entendu divers instruments sortant des ateliers de M. Beaucourt, elle en a étudié